

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1 — CAHORS
A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ
ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

ÉLECTIONS LEGISLATIVES

DU 8 MAI 1898

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Candidat de la Concentration républicaine

D ÉMILE REY

Conseiller général
Président de la Société Agricole
et Industrielle du Lot
Chevalier de la Légion d'honneur
Député sortant

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Candidat Républicain

LOUIS VIVAL

Maire de Figeac
Vice-Président du Conseil général
Député sortant

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Candidats Républicains

J.-A. COCULA

Conseiller général

A. LACHIEZE

Conseiller général
Député sortant

TOUJOURS LES ANGLAIS

Parlant aux Communes de la situation créée par la guerre entre les Etats-Unis et l'Espagne, l'atorney général et M. Balfour ont prononcé des paroles assez ambiguës, desquelles il paraît résulter deux choses : La première, que l'Amérique redoute beaucoup les corsaires espagnols, qui sont, en effet, en état de porter des coups désastreux à son commerce.

La seconde, que l'Angleterre serait assez disposée à rendre aux Etats-Unis le service d'exercer sur l'Espagne une forte pression, en vue de l'amener à renoncer à la course, bien qu'elle n'ait pas signé le traité de Paris qui l'interdit. Les ministres de la Reine semblent même espérer que les grandes puissances se joindront à l'Angleterre pour assener à la pauvre Espagne ce coup de Jarnac et déjà toute la presse d'Outre-Manche clame que la guerre de course est une barbarie et que, d'ailleurs, elle ne pourrait être pratiquée par les belligérants sans que les intérêts des neutres fussent lésés.

Ce n'est pas seulement la guerre de course qui lésa les droits de l'humanité et les intérêts des neutres, c'est la guerre de quelque façon qu'on la fasse. Il fallait donc l'empêcher ; or, non seulement l'Angleterre n'a rien tenté pour y faire obstacle, mais elle y a plutôt poussé, espérant bien que ses amis d'Amérique, dont elle servait ainsi les dessein cupides, la paieraient en lui facilitant les moyens de voler quelque chose à son tour. Cela étant, il lui faut bien subir les conséquences de sa politique. De telles matières, au surplus, qui relèvent du droit international, ne se règlent pas sur les convenances particulières d'un peuple. Elles sont sujet à traité. Un certain nombre de nations se sont, en vue d'avantages communs, réciproquement interdit la course. Est-il juste, est-il admissible que celles qui n'ont pas re-

cherché le bénéfice d'un pareil accord, soient contraintes par une volonté extérieure d'en supporter les charges ? A quoi sert-il de passer des traités, si les gouvernements qui n'y ont pas acquiescé sont aussi obligés par leurs clauses que ceux qui y ont apposé leur signature ?

Il est vrai qu'on invoque, en l'occurrence, l'intérêt général des nations qui sont demeurées étrangères au conflit ; encore faudrait-il que, par cette intervention, l'équilibre des forces belligérantes ne fût pas détruit et que l'un des adversaires ne fût pas désarmé au profit de l'autre. Or, c'est précisément ce qui arriverait si l'Angleterre atteignait le but qu'elle paraît poursuivre. L'interdiction de la course n'aurait pas les mêmes effets des deux côtés : elle délivrerait l'Amérique de son souci le plus cuisant, elle la soustrairait au risque le plus grave, au péril le plus redoutable que lui fasse courir la guerre qu'elle a volontairement provoquée ; au contraire, elle priverait l'Espagne de son arme la plus sûre et de son plus efficace moyen d'action.

Le politique anglaise est, en cette circonstance, ce qu'elle est presque toujours : à la fois violente et hypocrite : elle consiste à rompre la neutralité sous prétexte de la mieux sauvegarder. Deux peuples sont en présence : l'Angleterre a eu tout de suite la généreuse pensée de lier les mains du plus faible, afin que le plus fort pût en toute sécurité diriger ses coups.

INFORMATIONS

M. Barthou à Oloron

M. Barthou, ministre de l'intérieur, a, comme il y a huit jours M. Méline à Remiremont, prononcé à Oloron un long discours politique, dans lequel il a repris, en les délayant, les idées exprimées par son chef de file.

Les Relations Franco-Italiennes

La chambre de commerce italienne à Paris a émis, au sujet de la reprise des relations commerciales entre la France et l'Italie, le vœu que la nouvelle Chambre des députés, s'inspirant des intérêts réels du monde industriel et commercial des deux pays, vote sans retard un régime douanier favorable au développement des échanges franco-italiens.

Fête Franco-Russe

Dans les magnifiques salons de l'hôtel de ville de Cherbourg, a eu lieu un grand bal auquel la présence des états-majors des croiseurs russes le *Duc-d'Edimbourg* et l'*Empereur-Nicolas-I^{er}* a donné un éclat tout particulier.

Contre le Sénat

M. Charles Simon, chef des secrétaires rédacteurs du Sénat, a reçu la lettre suivante :

« M. E. Simon, rédacteur en chef du Sénat,

« Le 28 mai le palais du Luxembourg sautera, je tiens à vous prévenir.

« Un disciple de Vaillant. »

M. Simon a remis cette lettre à M. Lagaille, commissaire de police du quartier de l'Odéon. Une enquête est ouverte.

M. Pierre Loti à Madrid

M. Pierre Loti, le romancier académicien, est parti pour Madrid pour aller, dit-il, porter son tribut de sympathie à la reine régente et au peuple espagnol.

M. Pierre Loti, qui est un ancien lieute-

nant de vaisseau, se bornera-t-il vraiment à apporter un tribut de sympathie ?

Le commerce de Marseille et la course

La Société du commerce et de l'industrie de Marseille vient d'adresser la dépêche suivante au ministre du commerce :

« Les négociants marseillais, exportateurs, importateurs, faisant le commerce avec les Etats-Unis, se préoccupent de savoir si les navires corsaires ont le droit de saisir les marchandises expédiées à des maisons américaines ou par des maisons américaines voyageant sous pavillon neutre. » Nous vous serons obligés de nous mettre à même de fixer les intéressés et de rassurer notre commerce. »

La guerre Hispano-Américaine

Sur Mer

Le second navire marchand espagnol capturé par les Américains est le *Pedro*, et c'est près de la côte, que la prise a été opérée, favorisée par la brume. Aussitôt que le *New-York* aperçut le *Pedro*, il lui tira un projectile, puis il partit dans la direction de l'est, où le *Pedro*, qui paraissait avoir fait de vains efforts pour s'échapper, s'arrêta au moment où le *New-York* tira.

Bientôt après, le *New-York* aperçut un autre vapeur de commerce qui se dirigeait vers l'est, il lui donna la chasse et tira un coup en avant auquel le vapeur ne fit pas attention. Le *New-York* tira alors un autre coup ; le vapeur baissa son pavillon et on constata qu'il portait le pavillon allemand. Ce navire a alors continué sa route.

Nouvelle capture

Le torpilleur américain *Porter* a capturé la goëlette espagnole *Mathilde*.

Les ports minés

Des ordres ont été donnés pour déposer des mines dans plusieurs ports des Etats-Unis. Des précautions seront prises pour que les vaisseaux des nations amies n'aient pas à en souffrir.

Premiers coups de canon

Le fort Morro, à la Havane, a fait feu sur l'escadre américaine Dix projectiles ont été tirés, mais sans effet. L'escadre n'a pas répondu.

Autre capture

La canonnière américaine *Helena* a capturé le vapeur *Miguel-Jover* allant de la Nouvelle-Orléans à Barcelone avec une cargaison de cotons et de blés. Le *Miguel-Jover* est un vapeur de 2,000 tonneaux.

Une conséquence de la guerre

Le *Figaro* fait remarquer que la guerre hispano-américaine va avoir une répercussion indirecte sur le budget de la France pour l'année 1898. Essentiellement maritime, cette guerre va sans doute restreindre les exportations de blé que les Etats-Unis font en ce moment à destination de l'Europe et de la France plus particulièrement, ce qui déterminera une réduction des produits des douanes françaises. Or, le budget de 1898 n'a été équilibré qu'à l'aide d'une majoration de 31 millions qu'on a fait subir aux prévisions de recettes des douanes pour escompter l'introduction du supplément des blés étrangers rendu nécessaire par l'insuffisance de notre récolte nationale.

Bruit d'abdication

Le bruit court qu'immédiatement après les fêtes de la cour impériale, l'empereur François-Joseph abdiquera en faveur du prince Ferdinand, qui depuis quelque temps conduit les affaires de l'Etat.

Cent quatorze ans passés !

La doyenne des demoiselles de France, Marguerite Chemin, vient de mourir, à l'âge de cent quatorze ans deux mois et vingt-quatre jours.

Elle était née à Sevelinges, près Cours (Rhône), le 19 janvier 1784.

Pêcheurs d'Islande

Une dépêche arrivée à Dunkerque, annonce que le mauvais temps règne en Islande. La goëlette dunkerquoise *Sémillante* a sauvé cinq matelots du vapeur de pêche allemand *Président Hervig*, naufragé sur sur les lieux de pêche.

Chronique Electorale

JOURNÉE DU 23 AVRIL

SAINT-CIRQ-LAPIOPIE

Samedi dernier, M. Rey, en compagnie de M. Talou, a visité cette commune. Les fidèles de l'honorable conseiller général de St-Géry, ont accueilli avec une joie manifeste, le candidat républicain qui les a entretenus de son programme essentiellement agricole.

BOUZIÉS

Dans la même journée, M. Croq, l'excellent maire de Bouziés, entouré du Conseil municipal, a présenté aux électeurs le candidat républicain. Accueil cordialement dévoué et rendez-vous pris pour le 8 mai.

SAINT-GÉRY

M. Rey retenu à dîner chez M. Cayla, conseiller d'arrondissement, a reçu la visite spontanée des électeurs qui ont le souci de leurs intérêts agricoles. Ces fidèles se sont retirés sous l'impression des paroles reconfortantes du sympathique docteur Rey.

VERS

M. Rey accueilli par un grand nombre d'électeurs venus au devant de lui, peut compter sur la majorité dans cette commune, grâce au concours que lui prêtent M. le docteur Cambornac et son neveu, M. Louis Cambornac dont la grande influence fera nécessairement pencher la balance au profit de notre candidat.

COURS

Nombreuse réunion. M. Rey est assuré d'avoir dans la section de Cours une belle majorité. La section de St-Michel particulièrement votera à l'unanimité pour M. Rey.

CONSTANS

M. Rey est arrivé à 8 heures du soir au chef-lieu de cette section. Malgré l'heure tardive, le candidat républicain s'est trouvé en présence d'un grand nombre d'électeurs qui l'attendaient. Là encore, M. Rey obtiendra presque l'unanimité.

LARROQUE-DES-ARCS

A 9 heures 1/2 du soir, les électeurs républicains étaient présentés par M. Miquel, ancien maire. M. Rey en félicitant ces fidèles irréductibles de la bonne cause, les a engagés à faire une active propagande, afin de s'attacher les hésitants du camp adverse et devenir ainsi une majorité. Ce sera d'autant plus facile que les habitants des campagnes n'ignorent pas que M. Rey s'occupe surtout des intérêts agricoles profitables aux amis comme aux adversaires.

Voilà une journée qui profitera exclusivement à M. Bourdin, ne manquera pas de dire la *Démocratie du Lot*.

VALROUFIE

M. Rey avait l'intention de se rendre

dans la même journée à Valroufié où l'attendait, assure-t-on, un accueil cordial de la part de l'honorable M. Grèzes, maire. Mais il en a été empêché par l'heure tardive. Nous espérons bien que, malgré ses fatigues et les nombreux voyages qu'il doit faire encore, M. Rey n'oubliera pas de visiter les électeurs de Valroufié, dont la majorité lui est acquise.

A MONTCUQ

La réunion de Montcuq, qui a eu lieu dimanche, a été un vrai triomphe pour le candidat de la concentration républicaine et pour notre parti tout entier.

La manifestation a été vraiment imposante. Plus de mille électeurs s'étaient rendus à la réunion publique qui a eu lieu à la grande halle de la ville. Malheureusement tous n'ont pu rentrer dans la salle.

M. Rey a développé son programme avec une clarté merveilleuse. A chaque instant il était interrompu par des applaudissements enthousiastes.

La réunion s'est terminée par le vote, — à l'unanimité — d'un ordre du jour de félicitations et de confiance.

A la suite de la réunion, M. Rey a été entouré par les maires, les conseillers municipaux et les électeurs influents du canton. Tous tenaient à le féliciter et à l'assurer de leur concours.

De nombreuses délégations de la jeunesse des communes voisines lui ont apporté des bouquets.

Voilà encore une bonne journée qui doit singulièrement... embêter les thuriféraires de M. Bourdin, l'homme de toutes les réactions.

LUZECH

M. Rey s'est rendu hier à Luzech. Une réunion a eu lieu à la mairie à 8 heures 1/2 du soir; 300 électeurs étaient présents. Le bureau a été constitué de la manière suivante :

Président : M. Delmouly, adjoint au maire de Luzech.

Assesseurs : MM. Pons, adjoint au maire de Parnac; Albagnac, adjoint au maire de Caillac.

Le Président a présenté dans d'excellents termes, le candidat de la concentration républicaine.

M. Rey prenant ensuite la parole a longuement développé son programme au milieu de l'enthousiasme général. Il a particulièrement insisté sur la nécessité du maintien des lois scolaire et militaire; il s'est déclaré partisan de l'impôt progressif sur le revenu. Il a établi d'une façon très claire que l'impôt actuel était mal réparti et qu'il y avait lieu de diminuer, dans de fortes proportions, les impôts qui pèsent si lourdement sur les contribuables.

A la suite de quelques interruptions auxquelles l'honorable député a répondu de façon victorieuse, le président a mis aux voix l'ordre du jour suivant :

« Les électeurs de la commune de Luzech, réunis dans une des salles de la mairie, après avoir entendu les explications de M. le Dr Rey,

» Approuvent son programme de réformes démocratiques et confiants dans sa loyauté, pour la défense de la République menacée par ses éternels ennemis, le proclament leur unique candidat républicain et prennent l'engagement de soutenir énergiquement sa candidature. »

Cet ordre du jour a été voté à l'unanimité.

On s'est ensuite séparé aux cris répétés de : « Vive la République ! » « Vive M. Rey ! »

CHRONIQUE LOCALE

CAHORS

Election législative

M. REY

Dans les diverses localités que traverse M. Rey — le seul candidat républicain de l'arrondissement de Cahors, — il reçoit partout des marques de respectueuse sympathie.

A St-Cirq-Lapopie, à Bouziès, à St-Géry, à Vers, à Constans, à Valroufié, les électeurs se portent en foule au devant de lui et saluent en lui le défenseur des agriculteurs, l'homme laborieux, le républicain sincère.

Partout où M. Rey passe, les cris retentissent de : Vive la République ! Vive M. Rey, le député des paysans !

LE BLÉ CHER

Irrémédiablement perdus les rares réactionnaires fanatiques de M. Bourdin répandent le bruit, aussi odieux que stupide, que M. Rey est la cause de la cherté du blé.

Qu'on sache donc que lorsqu'il il y a 5 ans, M. Rey a voté les droits sur le blé, c'était pour obtenir des droits correspondants sur le vin et le bétail, qui étaient vivement réclamés par nos agriculteurs et parce que le blé n'était qu'à 12 fr., tandis que M. Bourdin a voté, le maintien des droits, alors que le prix était à 22 fr.

L'assurance des planteurs de tabac

L'assurance contre les fléaux qui frappent l'homme dans sa fortune, son travail, sa santé constitue une des réformes principales du programme républicain et démocratique.

Il aurait été surprenant que M. Bourdin, ce pur et unique représentant de la « Démocratie », en fût partisan.

Aussi l'attaque-t-il avec violence dans son journal.

Les agriculteurs et le syndicat des planteurs de tabac de Cahors qui la demandaient depuis si longtemps, s'en souviendront.

M. BOURDIN

ET LES LOIS SCOLAIRE ET MILITAIRE

La *Petite Gironde* que nous avons félicitée dernièrement de son attitude républicaine à propos des élections législatives dans l'arrondissement de Cahors, se contente un peu trop des réponses évasives de certains candidats.

Elle avait, en effet, posé à M. Bourdin une question très nette : « Etes-vous pour ou contre les lois militaire et scolaire; pour ou contre les lois d'accroissement ! »

M. Bourdin — toujours habile à dissimuler sa pensée — répond qu'il accepte toutes les lois républicaines.

Cette réponse trop vague ne saurait nous satisfaire.

Quelles sont les lois que M. Bourdin appelle « lois républicaines » ?

Si nous posons cette nouvelle question c'est que M. Bourdin pourrait — comme les rédacteurs de la *Croix* — affirmer, à certains de ses amis politiques qu'il ne considère pas comme républicaines les lois militaire, scolaire et d'accroissement.

Il faut, M. Bourdin, être avec les républicains ou les réactionnaires; comme le disait M. Paul de Cassagnac au Conseil général du Gers, il faut répondre avec plus de netteté aux questions qu'on vous pose.

Si l'on voulait apporter des modifications aux lois dont nous parlons, si on demandait leur abrogation quel serait votre vote, M. Bourdin ?

En un mot, acceptez-vous oui ou non dans leur intégralité les lois scolaire et militaire et la loi d'accroissement ?

M. BOURDIN

« HOMME DE BONNE FOI »

Nous n'avons jamais douté de la bonne foi de M. Bourdin, nous croyons à la sincérité de tout le monde jusqu'à preuve du contraire.

Pourquoi M. Bourdin dont la *Petite Gironde* chante « la bonne foi » laisse-t-il dire par son journal que M. Rey est socialiste ?

C'est une mauvaise tactique qui ne réussira point.

Les paysans de nos campagnes savent ce qu'est M. Rey; il a affirmé maintes fois qu'il était un ami de l'ordre parce que sans ordre il ne peut y avoir de progrès.

On sait au contraire que M. Bourdin — désireux avant tout de conquérir un siège au Palais Bourbon — a été à la fois réactionnaire et socialiste.

Pendant que le comité réactionnaire de Cahors s'organisait puissamment pour faire triompher sa candidature, M. Bourdin faisait des efforts inouïs pour convaincre les socialistes de notre ville qu'il était avec eux.

M. Bourdin est certainement au point de vue privé un homme de bonne foi; mais au point de vue politique il nous paraît être un farceur.

Les curés et M. Bourdin

« Je ne renie rien de mon passé »

Voilà les paroles plusieurs fois prononcées par M. Bourdin dans les nombreuses réunions qu'il provoqua durant les périodes électorales de 1893 et 1897.

Les journaux hostiles ou favorables à sa candidature les ont reproduites et jamais elles n'ont été démenties.

Certes, le passé politique de M. Bourdin est bien connu à Cahors. Son attitude à côté de MM. les anciens députés bonapartistes du Lot dont il fut l'enfant chéri, ses paroles et ses discours prononcés publiquement soit pour favoriser leurs candidatures soit pour vanter le régime auquel ils étaient attachés, la haine qu'il manifestait pour la République jusque dans ses plaidoiries et qu'un jour il exhala devant le monument Gambetta, ne laissent aucun doute sur ses opinions.

M. Bourdin serait encore aujourd'hui bonapartiste militant si après les élections de 1889 qui portèrent le coup de grâce au boulangisme dont il était un fervent adepte, le parti du ralliement ne s'était formé.

Ce parti, comme on le sait, n'est composé que de bonapartistes et de monarchistes de toutes nuances.

Encouragés, conseillés, dirigés par le pape, les ralliés forment une coalition d'autant plus dangereuse pour la République qu'ils s'en proclament les défenseurs et les amis, tout en épiant le moment favorable pour s'en débarrasser. Aussi voyons-nous en ce moment le clergé, depuis le pape, les cardinaux, les archevêques et les évêques jusqu'au plus humble curé de campagne, lancés dans l'arène électorale pour assurer le triomphe non pas bien entendu des vieux républicains, même les plus modérés et les plus timides, mais bien des nouveaux venus à la République, de ces nouveaux venus qui ne renient rien de leur passé et qui n'attendent que le moment de l'affirmer et de le proclamer, mais cette fois efficacement et autrement qu'en paroles.

Dans l'arrondissement de Cahors cette situation est manifeste. N'est-il pas vrai que l'Evêque, les curés et les cléricaux les plus fervents ont visiblement délaissé la candidature de M. de Valon dont les sentiments religieux sont cependant bien connus, pour mettre au service de M. Bourdin se disant rallié et considéré comme tel, toute l'influence dont ils disposent ? En chaire et sans doute autre part ils recommandent leur candidat en termes onctueux, font des prières et des vœux pour son succès et mettent en lui tout leur espoir.

Tel est l'ordre venu de Rome. — Plusieurs d'entre eux sont assurément de bonne foi, mais les chefs, mettant pour l'instant la question religieuse au second plan, n'aspirent qu'à l'avènement d'un régime leur assurant la domination et ne rêvent par suite que le retour de la monarchie dont M. Bourdin au surplus, à défaut de l'Empire, paraît disposé à s'accommoder.

Et voilà comment M. Bourdin ne renie rien de son passé. — Quant à présent il accepte, dit-il, la République, mais il n'entend appliquer ses lois qu'avec les ménagements et l'esprit de M. Méline. Peu à peu leur abrogation viendrait et, cela fait, la monarchie ne serait pas loin.

Voilà le candidat qui ose solliciter les suffrages républicains dans le pays de Gambetta.

Reflexions d'un électeur radical

La situation politique dans l'arrondissement

de Cahors qui ne laissait pas de présenter quelque obscurité, s'est subitement éclaircie, et c'est avec un vif sentiment de satisfaction que tous les démocrates ont accueilli le procès-verbal de la dernière réunion du Comité de Concentration républicaine de Cahors, proclamant M. Rey comme le seul candidat républicain.

M. Rey a accepté le programme démocratique du Comité de Concentration républicaine.

Nous félicitons M. Rey de son attitude qui, dissipant les malentendus, affirmera la confiance qu'il inspirait aux électeurs.

Désormais le devoir de tous les républicains de l'arrondissement est tracé. Tous ne doivent avoir qu'un désir, une aspiration, un but : faire triompher la candidature de M. Rey, et travailler de toutes leurs forces à l'échec des deux candidats bonapartistes qui lui sont opposés. — Qu'à cette heure où les électeurs se recueillent, chacun relise et médite les belles paroles tombées de la tribune présidentielle de la Chambre des députés et comprenne que le devoir est là où le citoyen Brisson l'a montré : dans l'union de tous les républicains contre tous les rétrogrades.

S'abstenir, alors que le bonapartisme déployant son drapeau, sous le nom de M. de Valon, ou s'affublant d'un masque sous le nom de M. Munin-Bourdin, tente contre nos libertés et les principes de la Révolution Française un dernier et désespéré effort, serait un crime.

Ne pas affirmer sur le nom de M. Rey la volonté de voir la République marcher toujours dans la voie du progrès vers la justice sociale, serait faire le jeu de la réaction et préparer sans le vouloir les pires catastrophes.

Le drapeau de la République a été confié aux mains de M. le docteur Rey : il nous appartient de le conduire à la victoire.

Républicains de toutes nuances, oublions nos querelles passagères, nos secondaires dissentiments et marchons, unis et nous serrant les coudes, au drapeau.

L'union nous a donné hier la victoire, elle nous l'assura encore demain. — Vive la République.

Le toupet de la Ploutocratie

La *Démocratie du Lot* prend sûrement les électeurs de Cahors pour de parfaits imbéciles.

Cette feuille éphémère a été créée uniquement, chacun le sait, pour encenser M. Bourdin, l'ancien bonapartiste, l'ancien boulangiste, l'inventeur d'une république composée de tous les débris des anciens régimes.

Mais, vrai ! la *Ploutocratie du Lot* dépasse aujourd'hui toute mesure.

A l'en croire, le succès de son candidat est assuré au premier tour, à une majorité telle que MM. Rey et de Valon n'obtiendraient que quelques timides suffrages au scrutin du 8 mai.

Ces déclarations sont accueillies à Cahors et dans nos campagnes par un immense éclat de rire. C'est dire qu'après la victoire de M. Rey, le député des agriculteurs, le parti républicain, le vrai, ne pourra en vouloir à M. Bourdin qui lui aura procuré du moins une leur de gaieté.

UNE LETTRE

La *Démocratie du Lot* publie dans son dernier numéro la lettre suivante :

Catus le 20 avril 1893.

Monsieur le Directeur de la *Démocratie du Lot*, à Cahors.

Monsieur,

Il est inutile, n'est-ce pas, de vous signaler l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881, applicable aux rectifications même en période électorale ? Donc, suffisamment désigné dans la *Démocratie du Lot* du 16 courant, je commence : — Sous le titre de « Four de Catus » un mouchard quelconque me prend vivement à partie pour avoir, moi fonctionnaire, organisé et présidé — on ne peut plus impartialement et courtoisement — une réunion électorale où il s'agissait de défendre la République sans épithète, c'est-à-dire le gouvernement qui me paie, contre des fumistes sans vergogne dans le genre de l'auteur de cette malpropreté.

Que le dénonciateur eût incriminé M. C..., simple particulier ou président de la

Ligue républicaine, rien à dire : c'est l'état de la chronique électorale et rien de plus.

Mais, me signaler publiquement à l'attention de l'administration comme un adversaire du gouvernement actuel, de façon à saire du gouvernement, de déplacement ou révolution ! moi, qui ai toujours lutté pour la République sans en retirer d'autre profit que de nombreuses avanies, vous avouerez que c'est par trop fort.

Est-ce donc être un adversaire du gouvernement que de voter pour M. Rey.

Mais c'est alors un nouveau seize-mai que vous voulez tenter ? Vous voulez donc escamoter la République.

Et cependant, entre MM. Rey et Bourdin, l'administration n'a donné que je sache aucune instruction aux fonctionnaires, les laissant libres de voter et de faire voter, au 1^{er} tour de scrutin, pour l'un ou pour l'autre de ces candidats indifféremment.

Quoi qu'il en soit, je retiens, en ce qui me concerne, l'ignominie d'une délation injustifiée. Votre correspondant est un drôle qui ne relève que de la trique !

Comptant que vous voudrez bien reproduire ma lettre dans votre plus prochain numéro, veuillez, etc.

COURTIL

Contributions indirectes

Un concours pour l'emploi de préposé des contributions indirectes aura lieu, au chef-lieu de chaque département, le 23 juin 1898.

Les postulants se procureront le programme de l'examen, ainsi que la nomenclature des pièces qu'ils auront à fournir, à la direction des contributions indirectes de leur département, où ils devront se faire inscrire avant le 1^{er} juin 1898.

Les listes seront irrévocablement closes à cette date.

Les traitements des préposés sont fixés comme suit :

Hors classe.....	1.400 fr.
1 ^{re} classe.....	1.300
2 ^{me} classe.....	1.200
3 ^{me} classe.....	1.100

Après un stage de trois ans dans la classe de début, les préposés bien notés peuvent être promus à la 2^e classe et sont admis, dès lors, à concourir pour le grade de commis, au même titre que les agents entrés par la voie du surnumérariat.

Manœuvre de corps d'armée avec cadres

Un groupe d'officiers composé de 9 officiers généraux, 19 officiers supérieurs, 19 capitaines ou lieutenants, accompagnés de 79 hommes de troupe, 82 chevaux d'officiers, 36 chevaux de troupe et 11 voitures, séjournera le 3 et le 4 mai prochain dans la commune de Cahors, au cours des manœuvres de corps d'armée avec cadres.

Toutes les dispositions nécessaires sont prises par notre municipalité pour assurer le logement de ce personnel.

Boulangerie coopérative

Samedi soir, dans la salle du Théâtre, a eu lieu une nouvelle réunion, dans laquelle devait être donnée lecture des statuts dressés par la commission chargée de l'organisation d'une boulangerie coopérative.

M. Desprès, ingénieur civil, a donné communication des statuts et règlement de cette boulangerie. M. Cagnac, président, a procédé à une nouvelle lecture, en faisant adopter chaque article des statuts par la réunion.

Le montant de chaque souscription sera de 25 fr. versés en une ou plusieurs fois. A partir de ce jour, des listes d'adhésion sont déposées pendant huit jours à la mairie. Si le nombre des souscripteurs atteint un chiffre suffisant, la nouvelle Société sera constituée, et le 1^{er} mai les membres la composant, seront convoqués à une réunion générale dans laquelle sera réglé définitivement le fonctionnement de la nouvelle boulangerie coopérative.

Remonte générale

Le comité d'achat du dépôt d'Aurillac procédera dans le Lot à l'achat de chevaux de 4 à 8 ans aux dates suivantes :

A Puy-l'Evêque le lundi 9 mai à 8 heures et demie du matin.

A Gramat le mardi 10 mai à 8 heures et demie du matin.

Postes et télégraphes

Par décision de M. le ministre du commerce de l'industrie, des postes et télégraphes, il a été créé :

Une recette postale à Comiac.

Un établissement de facteur-receveur dans les communes de Nozac, St-Vincent-sur-Lot et Sérignac.

Une recette auxiliaire des postes dans les communes d'Aynac, St-Sozy et St-Martin Labouval.

Vente de terres en Algérie

71 lots de terres domaniales seront vendus aux enchères publiques à Oran le 28 mai, à Alger et à Constantine les 3 et 6 juin prochain.

Les surfaces de ces lots varient de 6 à 845 hectares et les mises à prix de 425 fr. à 10,000 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser soit au directeur du service des renseignements généraux du gouvernement général de l'Algérie (11 rue le Pelletier Paris), soit à M. Cazard, commis rédacteur à la Préfecture du Lot, correspondant du service à Cahors.

Conférence de garnison

Jeuudi 28 avril 1898, à 2 heures de l'après-midi, dans la salle d'honneur du 7^e régiment d'infanterie, conférence par M. le commandant Noir, du 18^{me} régiment d'artillerie.

Propriétés générales de l'artillerie. — Emploi de l'artillerie, effet des projectiles. — Canon à tir rapide.

MM. les officiers de la réserve et de la territoriale sont autorisés à y assister.

Objet trouvé

Le jeune Antonin Neulat, âgé de quatorze ans, demeurant au faubourg Cabessus, a trouvé dans la rue Fondue un porte-monnaie renfermant une certaine somme d'argent, qu'il s'est empressé de déposer au bureau de police, où on peut le réclamer.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 23 au 26 avril 1898

Naissances

Nouailles Marie, au Payrat.
Courréjou Henri, rue Donzelle, 30.
Gaillard Fernand Louis, rue Darnis.

Publications de Mariages

Aguzou Pierre, sans profession, et Chatenet Anne, robeuse.
Rossignol Calixte, cultivateur, et Rigal Céline, sans profession.
Combarieux Joseph, employé de commerce et Lamoine Anna Estelle, s. p.

Décès

Verdier Pierre Louis Martin, bijoutier-horloger, 68 ans, Bd Gambetta, 67.
Fourès Marie, V^e Girma, s. p. 70 ans, impasse Dufour, 7.
Jouclas Jean-Baptiste, capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, 62 ans, célibataire, Bd Gambetta, 13.
Bazed, Catherine, épouse Chambon, s. p., 56 ans (Hospice).

Arrondissement de Cahors

VIRE. — On nous écrit :

M. Munin-Bourdin venant de visiter les communes voisines est arrivé à Vire vendredi vers 7 heures du soir. Sept à huit personnes seulement attendaient le candidat.

Ce dernier, désagréablement surpris en voyant si peu de monde pour le recevoir n'a fait aucun discours et a dit aux assistants de venir à la foire de Puy-l'Evêque où il y aurait une réunion contradictoire entre les 3 candidats.

M. Bourdin se prépare une jolie veste !

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Foire. — Beaucoup de cultivateurs étant retenus aux champs par les travaux de la saison, la foire annuelle, dite Saint-Georges, n'a pas été bien importante.

Voici les cours :

Blé, 25 fr. ; avoine 9 fr. ; haricots, 17 fr. ; mais, 15 fr. ; le tout à l'hectolitre. Volaille, 60 c. la livre ; œufs, 55 c. la douzaine ; chevreaux, de 4 fr. 50 à 5 fr. pièce.

Il y avait une grande quantité de miel, qui se vendait 2 fr. le litre.

Arrondissement de Gourdon

VAYRAC. — Elections législatives. — On nous écrit :

L'abbé Magne, candidat de toutes les réactions, s'intitulant républicain (!) avait promis à ses partisans de revenir à Vayrac. Il a tenu parole.

Les électeurs de notre vaillante commune avaient eu le... plaisir d'entendre annoncer à son de caisse une réunion publique sous la nouvelle halle pour 4 heures du soir. A 5 heures une foule énorme se presse aux abords de la halle, il lui tarde de voir apparaître le terrible candidat, — futur député (sic). — Magne arrive avec le toupet qu'on lui connaît, il perce la foule et sans plus de façon, sans même qu'il soit procédé à la formation d'un semblant de bureau, il escalade une estrade improvisée, se figurant sans doute être en pays conquis et commence à pérorer. Mais à peine a-t-il ouvert la bouche que des murmures se font entendre de tous côtés ainsi que de nombreux cris : a bas Magne. Ce à quoi une bande de camelots à gage répond par quelques cris de, Vive Magne.

M. le Maire comprit dès lors que de graves désordres étaient à craindre vu l'excitation des esprits. Comme en violation de la loi du 30 Juin 1881, il n'avait été déposé aucune déclaration de réunion, M. le Maire s'est avancé vers l'orateur et lui a demandé de quel droit il était là, soulignant son attitude inconvenante d'organiser une réunion sans même prévenir le Maire.

Magne balbutie quelques excuses et finit par déclarer qu'il avait cherché en vain à voir le Maire le 18 avril. Sous le coup de la plus vive indignation, M. le Maire lui dit carrément : si le Maire de Vayrac se fût appelé Bournazel ou Langle vous l'auriez vu, mais le maire a nom : Granouillac et vous avez jugé inutile de vous déranger. Un tonnerre d'applaudissements a éclaté de toutes parts. Les cris de vive le Maire couvrent la voix de Magne qui commence à se déconcerter. Le candidat essaie de reprendre la parole pour donner un démenti au Maire, mais celui-ci excité par l'attitude arrogante de son contradicteur et la certitude de ce qu'il avance lui déclara tout net : « Vous êtes un menteur, vous deshonorerez la soutane que vous portez et je vous mets au défi de me contredire. »

Magne n'y tient plus ; devant les menaces de la foule qui montre toute son hostilité contre le candidat, devant les cris mille fois répétés de : à bas Magne, Vive M. le maire, Vive la République. Il lève les bras au ciel et dans un cri ou il laisse percer toute sa haine, clame : • Eh bien, messieurs puisque vous ne voulez pas de moi, bonsoir, vive la liberté. »

Il déguerpit ensuite au plus vite ; il était temps ; de vives discussions commençaient à s'engager des coups s'échangeaient et il a fallu l'intervention de la gendarmerie pour rétablir l'ordre.

La réaction est consternée, les républicains se serrent les coudes, la victoire nous sourit.

SAINT-GERMAIN. — Foire. — Malgré les travaux de la saison, et quelques averses survenues dans la journée, la foire de St-Germain a été assez importante ; il s'est effectué passablement de transactions mais comme d'habitude à de bas prix.

Savoir :
Boeufs de boucherie, de 30 à 32 fr. les 50 kilos ; d'attelage, de 500 à 700 fr. la paire ; veaux de 0 fr. 70 à 0 fr. 75 le kil.

Brebis avec agneaux, de 30 à 40 fr. pièce ; ontanaises, de 18 à 25 fr. pièce ; agneaux, de boucherie de 0 fr. 65 à 0 fr. 70 le kilo. Peu d'affaires sur le reste.

Porcs de 48 à 50 fr. les 50 kilos ; porcelets selon grosseur de 16 à 20 fr.

Volailles de 0 fr. 50 à 0 fr. 55 le demi kilo ; oisons, de 1 fr. à 1 fr. 25 la paire.

Œufs, de 0 fr. 50 à 0 fr. 55 la douzaine.

* * *

— On nous écrit :

A juger de l'état actuel des choses, on dirait que les élections législatives jettent

une certaine perturbation dans le pays, et par suite, dans les affaires commerciales.

Vu la situation critique que nous subissons, tout le monde dans nos laborieuses campagnes est à se demander avec juste raison, quelle sera l'issue de la lutte qui va prochainement s'engager et, si le renouvellement de notre législature apportera une amélioration sensible aux classes laborieuses de nos campagnes si cruellement opprimées de toute manière ?

Les candidats, MM. Cocula, Lachize et l'abbé Magne se trouvaient dans notre localité.

A signaler seulement les clameurs hostiles à l'adresse de l'abbé Magne.

ROCAMADOUR. — Avis. — La date de l'inauguration du service télégraphique à Rocamadour a été fixée au 1^{er} mai 1898.

BULLETIN FINANCIER

L'état de guerre est maintenant effectif entre l'Espagne et les Etats-Unis, aussi la Bourse se montre-t-elle très agitée.

Notre 3 0/0 se traite à 102, le 3 1/2 0/0 à 106,25.

Nos Sociétés de Crédit sont fermes. Le Crédit Foncier se tient à 667 ; le Crédit Lyonnais à 812 ; le Comptoir National d'Escompte à 570 et la Société Générale à 532.

Les fonds étrangers sont l'objet de mouvement de hausse et de baisse souvent désordonnés.

Au Comptant, les obligations des Chemins de Fer Economiques sont demandés à 470. Les obligations des Chemins de fer Ethiopiens sont recherchées à 333.

La Tirelire de 1900

La Tirelire de 1900 (28 Avenue de l'Opéra à Paris) dépose au Crédit Foncier de France tous les fonds qu'elle encaisse de ses adhérents ainsi que les Bons de l'Exposition qu'elle doit leur remettre. Cette Société paraît appelée à prendre une très grande importance par suite d'ententes avec les principales Agences de Voyage de l'Etranger.

L'Assurance sur la Vie

Le portefeuille de la Nationale (Vie) ne contient que des valeurs mobilières de premier ordre ; et ces valeurs dont beaucoup ont été achetées autrefois à des cours très avantageux se figurent dans les comptes que pour leur prix d'achat, bien qu'elles aient acquis une énorme plus value.

LA SURDITÉ VAINCUE

BOURDONNEMENTS, MALADIES DE L'OREILLE, DE LA GORGE ET DU NEZ

Qui donc avait dit que la surdité nécessitait un traitement long, dispendieux et qu'elle était parfois même incurable !

La lettre ci-dessous démontre péremptoirement le contraire :

« Monsieur. — Quand j'ai commencé votre traitement — il y a un mois — j'entendais à peine le tic-tac d'une montre et, actuellement, je l'entends à une distance de 1 m. 50.

« Je suis heureux de vous dire que les bourdonnements, étourdissements, saignements de nez, dont je souffrais, ont totalement disparu.

« Signé : Ch. Ménard à Lavannes, par Vitry-les-Reims ».

Elle nous est communiquée par le Directeur du Journal de la Surdité, des maladies de l'oreille, du larynx, de la gorge et du nez, le plus savamment documenté des journaux otologistes. Il n'en faut pas plus pour montrer aux personnes atteintes de ces maladies incommodes et irritantes, tout l'intérêt qu'elles peuvent trouver dans sa lecture.

Ce journal relate, en effet, les guérisons nombreuses et récentes, obtenues par correspondances et les résultats merveilleux dus à l'emploi de la méthode médicale pratiquée par les savants médecins qui le rédigent. Ajoutons dans l'intérêt des malades qu'il est adressé gratuitement sur demande faite au Directeur, 112, Boulevard Rochechouart, Paris,

Pierre FIDERT.

Pourquoi cette vogue ? — Faut-il dépenser cent sous dans l'achat d'un purgatif, si vous pouvez obtenir le meilleur avec trente sous seulement ? Certes non. C'est pourquoi la grande vogue des Pilules Suisses persistera toujours. 50 Pilules coûtent 1 fr. 50, soit une dépense de 1 à 2 sous par jour.

UN MONSIEUR offre gratuitement,

de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau darts, eczéma, boutons, démangeaisons, brouilleries chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-postale, à M. Vincent, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Macaroni, Vermicelle, RIVOIRE et CARRET
EXIGER LE PAQUETAGE *Seule vraie garantie*

Bourse de Paris

	COMPTANT Cours du jour	TERME Cours du jour
3 0/0	101 90	101 95
3 0/0 amortissable	100 92	100 85
3 1/2 0/0 1894	106 30	106 32
Tunis, obl. 3 0/0 1892	500	—
Annam, Tonkin, 2 1/2, 1896	91	91
Madagascar 6 0/0, 1887	91 25	—
Angleterre 2 3/4 0/0, c. 100 L.	—	—
Autriche 4 0/0 or (40 flor.)	104 80	—
Egypte unifiée 500 fr.	109 10	—
— Daïra-Sanieh (20 f r ^{ts})	—	—
— Privilégiée (500 f cap.)	104 90	—
— Domaniales (20 L. cap.)	106 45	—
Espagne 4 0/0. Extér. (40 p.)	52 75	52 80
Hongrie 4 0/0 or (40 flor.)	102 80	—
Italie 5 0/0 (1.000 f de rente)	93 90	94
Portugal 3 0/0 (20 L. cap.)	19 27	—
Roumain 5 0/0 1875	102	—
Russie 4 0/0 1867-63	103 25	—
— 4 0/0 1880	103 40	—
— 4 0/0 1889, comp. de 100 fr.	102 75	—
— 4 0/0 1890, 2 ^e et 3 ^e émis.	—	—
— 4 0/0 consol., 1 ^{re} et 2 ^e série.	—	102 50
— 3 0/0 1891, or, t. p.	96	96 30
— 3 1/2 0/0 1894	101 25	101 17
Turc, série D	21 80	21 55
Ottomanes priorité (500 f)	—	—
Donanes ottomanes (500 f)	495	—
Banque de France	—	—
Banque Paris et Pays-Bas	919	919
Comptoir national d'escompte	585	585
Crédit algérien	—	—
Crédit foncier de France	660	665
Crédit indust. et commercial	608	—
Crédit lyonnais	835	837
Société de Crédit mobilier	47 50	—
Société générale	530	—

Bibliographie

VIENT DE PARAITRE
NOUVEAU COURS DE MORALE
Rédigé conformément aux programmes officiels du
27 juillet 1882

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN
L'Enseignement Moral à l'École primaire
par F. VIALA, instituteur public

Avec une préface de M. MOURGUES, insp. prim^e
Livres de morale pratique et de lecture courante
1 vol. in-12 cartonné, 272 pages, 1 fr. 40

Augustin CHALAMEL, éditeur, 17, rue Jacob, PARIS
Se vend aussi chez l'AUTEUR, à LASALLE (Gard).

CONDITIONS DE VENTE :
Envoi franco contre le montant en timbres-
poste ou mandat pour les spécimens. — Remise
ordinaire pour les commandes.

Pour les commandes adressées à l'auteur, à
LASALLE (Gard) contre le montant en timbres-
poste, remise de 20 0/0 franco de port (pour les
membres de l'enseignement seulement). Indiquer
la gare qui dessert la localité.

On est prié de faire inscrire l'Enseignement
moral sur la liste départementale lors de la pro-
chaine conférence cantonale.

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle
des inventions nouvelles, paraît tous les vend-
redis en numéro de 24 pages grand format sur deux
colonnes, illustrés de nombreuses gravures. Elle
publie dans son numéro de ce jour :

Porte tournante pour cloisons étanches (Henry
de Valsaintes). — La vulgarisation par la photo-
graphie et par l'image (Max de Nansouty). — Le
record de la locomotive. — Le frein dans la bi-
cyclette (M. Caron). — Les compteurs contrô-
leurs (Emile Dieudonné). — Mines sous-marines
et torpilles (P. Crépy). — Porcelaine du Japon

(Daniel Bellet). — Le service d'intendance des
armées en campagne en Allemagne (Edmond Lie-
venie). — La pêche de la boîte dans le golfe de
Saint-Laurent (Paul Combes). — Revue des In-
ventions : Reproduction de dessins sans interven-
tion de la chambre noire. — Canon à eau. —
Appareil à couper les boutonnières « L'Idéal » —
Chronique. Revue des Journaux. — Séance gé-
nérale de la Société internationale des électri-
ciens. — Académie des Sciences (Georges Petit).
— Cyclisme et automobilisme : Bicyclette atte-
lée. — Bicyclette-tricycle à pétrole. — L'enre-
gistreur des pentes Duchateau. — Vélocipède
inspecteur et protecteur des voies. — Automobi-
le postale à Londres. — Transmission par pi-
gnons à rouleaux. — Petite Poste. — Bibliogra-
phie.

Bureaux : 10, rue Saint-Joseph. — Paris
Abonnements : Un an 15 fr. Etranger 18 fr.
Un numéro 0 fr. 35
Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Société anonyme de la MODE ILLUSTRÉE
au capital de 700.000 francs
Siège social : rue Jacob, 56, à Paris

LA
MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE
Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND
16 PAGES IN-4°

PARAIT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIÉE
SUR CHAQUE NUMÉRO

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a
été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le
journal par excellence des travaux utiles et des
travaux d'agrément a augmenté, à partir du
1^{er} avril 1897, son format et le nombre de pages.
Elle donne, sans augmentation de prix : 1^o Qua-
tre pages de plus. 2^o Une gravure coloriée sur la
première page de chaque numéro. 3^o Les romans
illustrés peuvent être reliés à part.

Les 52 numéros qu'elle publie chaque
année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes
sortes : dessins de modes, de tapisserie, de cro-
chet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les
patrons en grandeur naturelle de tous les objets
constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux
robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour
l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai pour
trois mois.

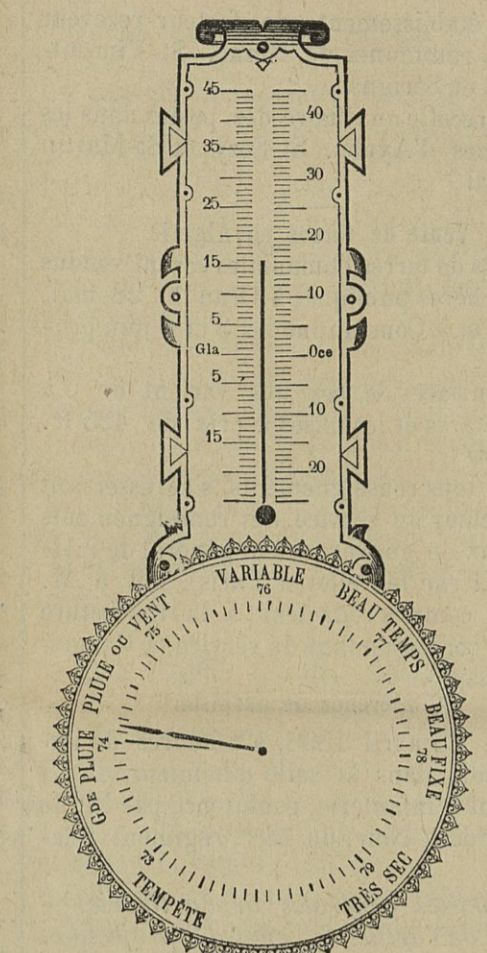
Un numéro est envoyé gratis à toute per-
sonne qui, désirant mieux se renseigner sur le
Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3
mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. —
4^e édition, avec une gravure coloriée chaque nu-
méro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois,
25 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la
poste à l'ordre de M. L. Hubert, rue Jacob, 56, à
Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bu-
reaux de poste et dans toutes les librairies des
départements.

MAISONS RECOMMANDÉES

J. VALDIGUIÉ
PHOTOGRAPHE A CAHORS
Lauréat des grandes Expositions Internationales.
7 fois Hors Concours.
Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du
soir. — Tous genres de travaux garantis avant
livraison. — Derniers progrès du jour.
Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉRABLES jusqu'à
2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.



Baro-Thermomètre.
Température minima du jour : 8.3
Id. maxima de la veille : 24.6
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en mil-
limètres : 0.

Suprême
Pernot
le meilleur des desserts fins

LE JOURNAL DU LOT
EST EN VENTE
à Cahors :

Chez M. CHAVAROCHE, buraliste, boulevard
Gambetta.
— M. HERBLIN, au kiosque de la place
d'Armes.
— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de
journaux, à côté de la Mairie.
— Mme veuve BRUEL, buraliste, rue de la
Mairie.

PRIME MUSICALE GRATUITE
lecteurs du Journal du
PIANISTES Lot, découpez ce bon et
envoyez-le, avec votre adresse à M. BAJUS,
éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais) ;
vous recevrez gratis et franco un joli mor-
ceau de musique pour piano).

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

1898 PULVÉRISATEUR-DEPEYRE
A pompe directe et air comprimé
1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or
Dans les principaux Centres viticoles de France
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
28 F. CUIVRE JAUNE — 30 et 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant
Chevalier du Mérite Agricole
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)
NOTA. — Vu le grand nombre de deman-
des prière de se faire inscrire au plus tôt.

Bijouterie, Joaillerie, Horlogerie, Orfèvrerie
MANDELLI, Cahors

Seul représentant de l'ORFÈVRE CHRISTOFLE
Dépositaire du Chronomètre OMEGA
En tous genres de boîtes Nickel depuis 30 fr., Acier 35 fr., Argent 45 fr.,
Or 125 fr.

ORFÈVRE CHRISTOFLE
COUVERTS CHRISTOFLE

Manufacture à Paris
56, Rue de Bondy

EXIGER LA MARQUE DE FABRIQUE

Envoi franco du Catalogue

Nos représentants à Cahors sont MM. Mandelli, père et fils, 26, Bd Gambetta

LE
SEQUESTRE
PAR
JULES DE GASTYNE
Deuxième partie
I
— Merci, dis-je d'un air pincé.
Il ne parut pas comprendre.
Il avait saisi lui-même la chaise que je lui
avais offerte d'abord et qu'il avait refusée.
Il s'était assis.
Il avait pris un air aimable, insinuant.
Ce fut pour moi un avertissement de me
tenir sur mes gardes.
Il poursuivit :
Vous avez vu un homme pourchassé. Vous
l'avez cru malheureux. Vous avez voulu lui
donner asile. C'est tout simple...
Tous les honnêtes gens en eussent fait au-
tant à votre place.
Je ne vous le reproche pas, au contraire.
Je voyais Adolphe, attendri, gagné par les
manières de l'homme, ouvrir la bouche pour

parler.
Je dis rudement, avec un geste d'impatien-
ce :
— Je ne sais pas ce que vous voulez dire.
Dans tous les cas, ce n'est pas une heure à
venir chercher des renseignements.
L'homme fit un saut sur son siège.
Sa figure avait changé instantanément.
Elle était rude et sévère comme auparavant.
Il se tint debout, les mains appuyées sur le
dos de la chaise.
Adolphe le considérait d'un air effrayé.
Moi, je ne laissai paraître aucune émotion.
L'homme n'était pas fait pour me faire peur.
J'en ai vu bien d'autres, ce n'est pas dans
notre carrière, qu'on tremble pour si peu ?
— Ecoutez-moi, madame dit l'inconnu, les
lèvres serrées par un commencement de rage,
je vous ai parlé doucement et je venais ici
avec les meilleures intentions du monde, mais
vous me répondez sur un ton qui me forcera
à changer d'attitude.
— Que m'importe ! ripostai je vivement.
Nous avons autre chose à faire, mon mari et
moi, qu'à nous occuper de vos histoires.
— Elle se tourna vers Lili.
— N'est-ce pas vrai ?
La jeune fille balbutia.
— Comme je vous remercie, madame...
L'individu poursuivit :
— L'homme que vous avez aidé à faire
échapper est un homme des plus dangereux, un
fou furieux, nommé James Myler, évadé d'une
maison de santé près de Londres. Cet homme
a commis plusieurs meurtres, et le gouverne-

ment anglais a le plus grand intérêt à le faire
rechercher.
— Qu'il le cherche ! fis-je brusquement.
— C'est ce que je fais en ce moment en son
nom. C'est l'ambassade d'Angleterre qui m'en-
voie. Et si l'on pouvait parvenir à prouver —
et je le ferai, je me fais fort de le faire — que
vous avez aidé à faire fuir le fou criminel, il
pourrait vous arriver de graves désagréments.
Adolphe fit un mouvement brusque.
Du reste, je lui dis de rester calme, de se
taire.
Il reprit son attitude indifférente.
— Si vous consentiez à m'aider, au contrai-
re ajouta l'individu, vous seriez richement
récompensé... c'est une véritable fortune que
le gouvernement anglais promet à ceux qui
lui feront retrouver le misérable.
— Vous pourriez me promettre l'Arc-de-
Triomphe, répondis-je, je ne dirais rien, car
je ne sais rien.
— L'homme prit une mine piquée.
— C'est votre dernier mot ?
— C'est mon dernier mot.
— Au revoir, madame. Vous entendrez par-
ler de moi ?
— Ça me sera toujours agréable, fis-je d'un
air narquois, et je fermai la porte derrière
lui.
Il traversa vivement le vestibule, franchit
la porte d'entrée et disparut.
Je me tournai vers Adolphe.
Il était jaune... vert... On eût dit qu'il avait
des coliques.
— Eh bien ? fis-je d'un air triomphant.

Il se laissa tomber sur une chaise.
— Nous voilà dans de beaux draps, bégaya-
t-il.
J'eus un moment de fureur dont je ne fus
pas maîtresse...
— Quoi ? Qu'est-ce qu'il y a ? C'est ce poil
de carotte qui t'épouvante ainsi ?
— S'il mettait ses menaces en exécution !
Je haussai les épaules.
— Il ne sait rien d'abord... Et puis, quand
il saurait, ne sommes-nous pas libres ? Est-ce
que nous sommes chargés de faire les mou-
chards pour la police anglaise... Nous faisons
le nôtre, qui est de protéger les honnêtes
gens qui sont malheureux...
J'ai remis ainsi du cœur au ventre à Adol-
phe, qui a fini par se rassurer...
— Après tout, qu'ils s'arrangent, a-t-il dit,
ça ne nous regarde pas...
Et il est allé fermer ses portes.
— Voilà, mademoiselle, acheva la concierge,
ce qui s'est passé hier au soir chez nous... Et
je venais vous en prévenir pour que vous en
fassiez votre profit. L'homme ne désespère
pas, du reste, car je viens de le voir autour
de la maison, où il rôde avec un autre homme
aussi louche que lui.
Lili ne savait comment remercier la brave
femme.
Elle avait le cœur serré, étranglé par une
angoisse inexprimable.
Son père n'avait rien exagéré.
Ses ennemis étaient implacables.
Ils ne reculeraient devant rien.
(A suivre.)